

**COMPTE RENDU SOMMAIRE**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 JANVIER 2023**

Le 31/01/2023 à 19 heures 30, se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la présidence de Mme le Maire, sur la convocation qui leur a été adressée le 24/01/2023

**PRESENTS** : Ludivine BIZOT, Sylvie FICHOT, Marie-Noëlle MANLAY, Laurent GUENEBAUT, Lydie SYNIEC, Bernard PRUDHOMME, Frédéric VIETTE, Elise PETIDENT, Madeleine KESSLER, Patricia GLORIA.

**EXCUSEE**

---

**Approbation du dernier CR :**

Dès lors, le conseil municipal approuve la séance du 24/10/2022 à l'unanimité des membres présents et représentés

---

**Objet : DELIBERATION CITERNE INCENDIE**

- Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve le projet de création d'une citerne incendie souple de 120m<sup>3</sup> au niveau de Maison Bourdon, pour un montant estimatif de 18 053,40 euros HT (21 664,08 TTC), et délègue la maîtrise d'œuvre et maîtrise d'ouvrage au SESAM,
- sollicite le concours du Conseil Départemental dans le cadre du dispositif, Appel à projet Village Côte d'Or (5000 €), et la DETR dans le cadre de l'aide apportée à « l'installation de bornes incendie, mise en place ou aménagement de réserves d'eau » (5 416.02 €)

**POINTS D'INFORMATION**

- \* Le conseil souhaite savoir qui doit remplir la bache incendie après utilisation.
  - \* Le conseil est contre les projets éoliens sur la commune.
  - \* Le conseil cherche des solutions afin de réduire la facture énergie par le biais de l'éclairage public, plusieurs propositions sont étudiées :
    - ne pas allumer les lampes du 1<sup>er</sup> mai au 1<sup>er</sup> septembre et réduire d'une heure l'hiver (les lampes de rues s'éteindront à 21 h au lieu de 22h.
    - supprimer l'éclairage de certains lampadaires. Il est proposé que chaque conseiller fasse le tour afin de voir quelles lampes peuvent rester éteintes et si certains habitants souhaitent que le lampadaire devant chez eux reste éteint, ils peuvent le signaler.
  - \* Un diagnostic de performance énergétique a été effectué au logement de l'école, nous sommes classés en D. Les travaux à envisager sont :
    - changer les fenêtres devant ainsi que la petite fenêtre de la cuisine
    - installer une VMC
    - isoler le placard
    - repeindre le logement
    - refaire le sol de l'entrée et du hall
    - mettre une porte entre la cuisine et la salle
    - changer la porte d'entrée
- Pour ce faire des devis seront demandés.
- \* Les cloches de l'église doivent être réparées, des recherches de financement seront effectués
  - \* La menace de fermeture du canal sur le tronçon Venarey-lès-Laumes à Pouilly-en-Auxois est reportée de 2 ans.
  - \* Un pizzaïolo vient tous les mercredis soir à partir du 1<sup>er</sup> février.
  - \* l'association foncière envisagerait de mettre une glissière en allant au moulin de Braux, voir si cela est possible
  - \* la recherche d'un cantonnier continu
  - \* la présence de trous est constatée sur le chemin desservant la parcelle F383, l'agriculteur l'empruntant les rebouche.
  - \* Dépôts sauvages sont toujours présent au tri sélectif
  - \* Les panneaux d'entrée et sortie du village sont sales, voir pour les nettoyer

Séance levée à 21h26

